

Grenoble

Packtic facilite l'adoption du QR code augmenté, le futur du code-barres

La start-up Packtic vient de lancer une solution de génération et de gestion de QR codes augmentés. Ces petites pastilles devraient progressivement, à partir de 2027, remplacer les codes-barres. La PME grenobloise cible les PME de l'agroalimentaire.

Matthieu Estrangin - Aujourd'hui à 12:37 | mis à jour aujourd'hui à 12:49 - Temps de lecture : 3 min



L'équipe de Packtic invite les entreprises à ne pas attendre 2027 pour s'emparer du QR code augmenté. Photo Packtic /Jeannette Aurelie



Toute l'actualité business de la région est dans **DL Entreprises**. Inscrivez-vous à la newsletter pour recevoir chaque jour notre sélection en Rhône-Alpes.

En savoir +

Le code-barres à 13 chiffres utilisé dans le monde entier sur les produits de grande consommation va, à partir de 2027, peu à peu disparaître au profit du QR code augmenté. « Ça va devenir la norme, un standard international lu par toutes les caisses, explique [Nadège Court Perrin, fondatrice et dirigeante de Packtic](#). Le QR code augmenté a l'avantage de permettre l'accès, aux vendeurs comme aux clients, à un grand nombre d'informations. En le scannant avec un smartphone, un consommateur accédera à plusieurs données comme la date limite de consommation ou le numéro de lot mais aussi à des indications sur le tri, le recyclage ou le SAV ; ainsi que des recettes, des opérations marketing... Le QR code augmenté, sans réimpression, peut être mis à jour pour la seconde vie d'un produit. » Bref, le code-barres est mort, vive le QR code augmenté.

Si la bascule sera progressive, « pourquoi ne pas s'y préparer dès maintenant, interroge la fondatrice de Packtic. C'est pour que ce passage se fasse le plus facilement possible, pour que l'activation et la gestion du QR code augmenté soient simples et sécurisées que nous avons développé un générateur accessible en ligne. » Avec cette solution, Packtic cible en priorité les PME agroalimentaires et cosmétiques « qui ont besoin d'un outil clé en main et accessible en matière de prix. »





Le QR code augmenté va progressivement remplacer le code-barres pour permettre aux consommateurs d'accéder à diverses informations sur leur achat à partir de leur smartphone. Photo Packtic

Un spécialiste du packaging digital

Fondée en juillet 2021, Packtic a développé et déploie une plateforme digitale de traçabilité et d'information pour les produits en vrac. Cette solution de packaging digital a été adoptée par une centaine de magasins partout en France. « C'est finalement assez logique pour nous de développer ce générateur de QR code augmenté, indique Nadège Court Perrin. Notre solution permet déjà d'assurer suivi et traçabilité pour le vrac et de donner de l'information aux clients. » Il permet de générer trois types de QR codes augmentés répondant aux standards internationaux : statiques (sans données variables dans l'URL, comme un lien vers une fiche produit ou recette), dynamiques (avec des données variables dans l'URL), ou sérialisés (association de données variables en postproduction).

Lancé il y a quelques semaines, ce générateur « suscite beaucoup d'intérêt, assure Nadège Court Perrin, parce que c'est une nouvelle manière de communiquer avec ses clients et qu'il donne l'occasion de construire une nouvelle stratégie marketing ».

En parallèle du lancement de cette nouvelle offre - que Nadège Court Perrin compare à « la deuxième jambe de Packtic » - la dirigeante prépare une nouvelle levée de fonds. Son premier tour de table a rassemblé 800 K€. « Nous cherchons cette fois 500 K€ auprès de business angels et d'industriels pour accélérer notre déploiement. Nous prévoyons d'atteindre l'équilibre fin 2025 ou début 2026. »

A lire aussi DL Entreprises

12 % de skieurs en plus sur un an en Suisse

L'IA aide les buralistes à reconnaître les mineurs

Projet de l'Esplanade : la Ville « confiante » sur le début des travaux après le départ des forains



À lire aussi >> [Entre le code-barres et la puce RFID, la voie du milieu](#)

Économie

Vie des entreprises

